



Réservation séjour pas au bon prix

Par **CARO 27**, le **20/01/2009** à **12:45**

Bonjour;rnj'ai réservé sur internet un séjour dans les pyrénées; j'ai payé par carte bancaire; j'ai reçu, comme promis, par e-mail, tous les documents relatifs au logement ainsi que le bon d'échange à présenter sur place;rn3 jours après, on me contacte par téléphone pour me dire qu'il y a eu un "bug" informatique et que mon séjour affiché sur le site (et payé par moi-même) ne coutait pas 127 euros mais 170; on me propose donc soit de payer la différence, soit d'annuler la vente et d'être remboursée;rnje trouve cela abusif; l'erreur vient de leur part; je n'ai pas envie d'annuler mon séjour ni d'être remboursée ni de payer plusrnqu'en pensez-vous?rnmerci pour votre réponse.